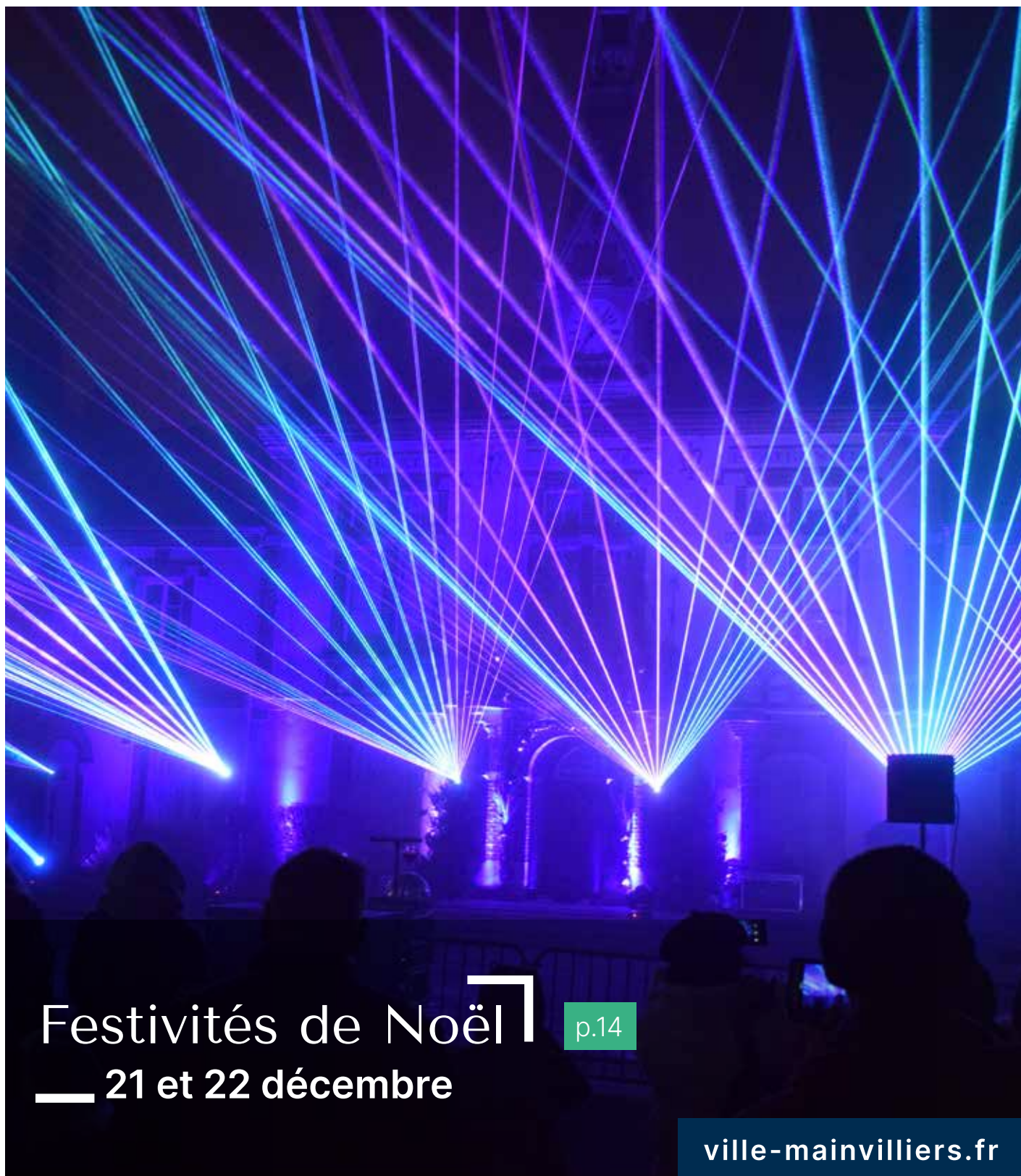


Mainvilliers

le mag'

Décembre 2024 / n°17



Festivités de Noël

p.14

— 21 et 22 décembre

ville-mainvilliers.fr

Sommaire



4 | LA VILLE ET LA VIE EN IMAGES

Temps forts

5 | POLITIQUE DE LA VILLE

Budget participatif

6 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Balade thermographique

Vol d'une cabane à chats

7 | PORTRAIT

Christelle CHARRITTE

8-9 | URBANISME

Futur groupe scolaire

Quartier Bretagne

Quatre tours

10-12 | CADRE DE VIE

La Ville conserve sa troisième fleur !

Mainvilliers sous la neige

Cèdre malade

Radar pédagogique

Collecte de sapins

Parc des Vauroux

13 | SANTÉ

L'hôpital fête ses 30 ans

13 | SENIORS ET AÎNÉS

Colis de Noël

14-15 | DOSSIER

Festivités de Noël

16-18 | CULTURE

Rendez-vous culturels

Bibliothèque : l'aide précieuse des bénévoles

Lancement du Prix Souris



p.8

19 | JEUNESSE / EDUCATION

Menus scolaires

Réalisation d'un podcast

20 | SPORTS

L'exploit de Fatoumata TOURE

Faisons vivre le sport dans les quartiers

21 | ACTION ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Réouverture de Denèque

2 prix pour Intermarché

22-23 | VIE ASSOCIATIVE

24 | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les biodéchets carburent !

Salon pour l'emploi

25 | ILS FONT LA VILLE

Gérard BOUSTEAU

26 | À TOUTES FINS UTILES

27 | PAROLES D'ÉLUS

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action

Directrice de la Publication :

Michèle BONTHOUX

Rédaction et réalisation :

Service communication

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville - Place du Marché

CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :

Imprimerie Luçon Imprim' Offset

9, rue des Blés d'Or - 85400 Luçon

02 51 27 95 83

Crédits photos :

service communication, Freepik,

Philippe Leroux ITV TF1,

Chartres métropole, Reconstruire ensemble,

Fatoumata Touré, Hôpital Privé d'Eure-et-Loir

Mainvilliers le mag'

Décembre 2024 / n°17



Tous mes voeux vous accompagnent



Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

Alors que l'année 2024 touche bientôt à sa fin, l'équipe municipale et moi-même sommes mobilisées pour tenir le cap. Le congrès des maires, qui s'est tenu en novembre saluait l'implication essentielle de nos communes dans un contexte national tendu.

Malgré les restrictions financières drastiques de l'Etat pour réduire le déficit annoncé en 2025 et la baisse de nos dotations à venir affectant le fonctionnement et les investissements, la construction du nouveau groupe scolaire est maintenue. Nous avons choisi la cohérence géographique en réunissant sur un seul et même lieu des structures dédiées à l'enfance allant de 0 à 25 ans. Mainvilliers est également une ville verte qui privilégie les déplacements doux. La commune, rappelons-le, a conservé sa troisième fleur au label « Villes et Villages Fleuris ». Le passage aux 30 km/h garantit une circulation apaisée. Cette décision est en cohérence avec l'agglomération. Un radar pédagogique est installé depuis plusieurs mois afin d'accompagner et de sensibiliser au mieux les automobilistes. Les relevés de vitesse démontrent que la limitation est très largement respectée, garantissant ainsi une ville sécurisée.

Nous venons également de clore les votes pour le budget participatif 2025. Vous êtes 665 Mainvilloises et Mainvillois à avoir voté. Un grand merci à tous pour cette participation record ! Cette initiative, un temps expérimentale, s'impose désormais à nous comme une pratique démocratique, qui, soyons-en sûrs, inspirera d'autres communes. La progression des votes est significative et révèle l'implication des Mainvillois pour leur commune. La démocratie s'apprend et s'exerce tôt. La commission des menus en est l'illustration. Forte de la présence des élèves représentant leurs camarades, ce temps d'échanges est un authentique partenariat qui démontre que « la valeur n'attend pas le nombre des années ».

Les festivités de Noël se dérouleront les 21 et 22 décembre avec au programme la corrida, des spectacles sans oublier la fanfare, des animations musicales et des ateliers créatifs, de quoi satisfaire tous les publics. Le show laser clôturera cet épisode festif en illuminant l'hôtel de Ville, bâtiment communal et bien commun. Décembre est également le moment où les élus distribuent les colis de Noël à nos aînés. Cette rencontre chaleureuse est toujours appréciée des uns et des autres.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et vous convie le mardi 7 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes où je vous présenterai mes vœux pour l'année 2025.

Michèle Bonthoux,
Maire de Mainvilliers
& Conseillère Régionale

Bien sincèrement,



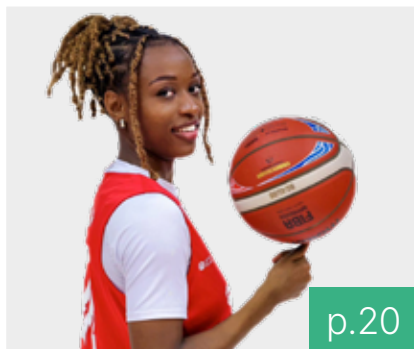
p.10



p.17



p.19



p.20



Mainvilliers

Imprimé sur papier issu de forêts
gérées durablement



Démarche de
diminution de l'impact
environnemental

Ne pas jeter sur la voie publique

Temps forts



1 FORUM DES ASSOCIATIONS MAINVILLOISES

Plus de 40 associations ont présenté leurs activités le 7 septembre dernier au parc des Vauroux.



2 CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée le 4 octobre dernier, en présence de Michèle BONTHOUX, Maire de Mainvilliers & Conseillère Régionale, et de Frédéric MARIE, Conseiller municipal délégué, chargé de la Citoyenneté.



3 RENCONTRE SPORTIVE DE BALLE OVALE

Les CM2 des 3 écoles primaires ont participé à une rencontre sportive de balle ovale le 17 octobre, en présence de Frédéric GUINCÊTRE, conseiller municipal délégué des sports et de joueurs professionnels du club du C' Chartres Rugby.



4 BUS DE L'ENTREPRENEURIAT

Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, a inauguré le 23 octobre le bus de l'entrepreneuriat en présence d'Hervé JONATHAN, préfet d'Eure-et-Loir. Ce dispositif régional collaboratif promeut l'offre d'accompagnement des porteurs de projets et les oriente.



5 CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée à l'ancien cimetière puis au monument des Martyrs de la Résistance, avec les jeunes du Conseil municipal des enfants et de l'EREA François Truffaut.

Budget participatif

Le verdict des urnes

Pendant que les équipes des services techniques et des espaces verts de la Ville œuvraient à la réalisation des projets de la 2^{ème} édition du budget participatif, le comité de pilotage travaillait à la 3^{ème} édition.

Maintenant que les résultats des votes des Mainvillois sont connus, un bilan de cette action peut être dressé. Comme les années précédentes, **le bilan est très positif.**

En effet, les habitants se sont mobilisés en proposant 29 idées. Après une étude de recevabilité et de faisabilité, **8 projets étaient soumis au vote populaire.** Il a fallu en regrouper certains qui portaient sur le même sujet, par exemple le projet des 4 boîtes à livres et les 2 structures d'expression libre.



Des membres du comité de pilotage du budget participatif : André MARTINEZ, Jean-Paul RAFAT et Denise DUBOIS

Voici le classement des 8 projets après le dépouillement des 665 votes :

1. Tables de pique-nique au Bois du Château (131)
2. Aire de jeux pour enfants rue Pasteur (124)
3. Création d'un circuit pédagogique pour vélo sur le stade Coubertin (108)
4. Structure métallique scénique pour exposition sur toile devant la salle des fêtes (97)
5. Boîtes à livres au quartier des Guignardières (56)

6. Installation d'un bac à biodéchets avenue Gambetta (56)

7. Parcelle de vignes devant le collège Jean Macé (51)

8. Abri vélos sécurisé au stade Coubertin (42)

Les projets lauréats seront réalisés avec le concours des services de la Ville en 2025. Pendant leur réalisation, le comité de pilotage lancera et suivra avec attention la 4^{ème} édition dès le printemps.

2 projets lauréats en 2023 :

Des ombrières à la Bilterie



Des toilettes sèches au Bois du Château



Balade thermographique

Ouvert à tous et gratuit

Découvrez la chaleur cachée de votre maison : participez à la balade thermographique jeudi 19 décembre à 18h30. Rendez-vous en mairie (salle d'honneur).

La Ville de Mainvilliers vous invite à découvrir les secrets de la performance énergétique de votre habitation grâce à une balade thermographique. **Cet événement gratuit** offre aux résidents une occasion d'**évaluer l'efficacité thermique** et de comprendre comment mieux isoler son logement, par souci d'économie d'énergie afin de **réduire la facture de chauffage**.

Qu'est-ce qu'une balade thermographique ?

La balade thermographique consiste en une promenade dans un quartier de Mainvilliers, réalisée de nuit, à l'aide d'une caméra thermique. Cet appareil permet de détecter les déperditions de chaleur invisibles à l'œil nu. En visualisant ces pertes sur les façades des maisons, les participants peuvent identifier les points faibles de l'isolation, comme les fenêtres, portes, murs, ou les toitures.



Pourquoi participer ?

Avec les vagues de froid hivernal, l'importance d'une bonne isolation thermique se fait sentir. Une maison mal isolée laisse échapper la chaleur, ce qui entraîne une hausse des consommations d'énergie et, par conséquent, des factures plus élevées. En participant à cette balade thermographique vous pourrez :

- Comprendre où et comment votre maison perd de la chaleur

- Recevoir des conseils personnalisés sur les travaux de rénovation énergétique à envisager
- Découvrir les aides financières disponibles pour améliorer l'isolation et les performances énergétiques des habitations

Déroulement de la balade

La balade thermographique sera encadrée par des professionnels de Chartres Renov'Habitat, qui guideront les participants tout au long du parcours et interpréteront en direct les images thermiques. Ils répondront aux questions et conseilleront les habitants sur les actions à mener pour limiter les pertes énergétiques.

Cet événement gratuit est ouvert à tous les habitants, mais les places sont limitées pour garantir un accompagnement de qualité, l'inscription est donc obligatoire. Pour participer, vous devez vous inscrire auprès du service Développement durable au 02 37 18 56 79 ou par mail mairie@ville-mainvilliers.fr

Le parcours de la balade sera déterminé en fonction des adresses des personnes inscrites afin de permettre l'analyse des façades des maisons du plus grand nombre de participants.

Vol d'une cabane à chats



Dans le dernier numéro de Mainvilliers le Mag', nous vous annoncions l'installation de 5 cabanes à chats sur la commune. Malheureusement, l'une d'entre elle a été volée peu de temps après son implantation. Cette incivilité est regrettable car la collaboration entre la Ville et les bénévoles a vocation à prendre en charge nos amis félins et de contrôler leur reproduction. La Ville a fait l'acquisition d'une nouvelle cabane à chats désormais sécurisée.

Christelle Charritte

Responsable du pôle entretien
et référente de la décoration intérieure



les orientations de décoration qu'elle souhaite. C'est quelqu'un de très intéressée par ces sujets et je pense qu'elle y voit la mise en avant de notre savoir-faire auprès de la population. Je réalise moi-même les compositions florales, je suis auto-didacte. Pour les gros décors tels que la scène de la salle des fêtes à aménager pour les vœux, je travaille de concert avec mes collègues du service espaces verts Stéphane PINEAU et Patrick SAUVAGE. Tout d'abord nous réfléchissons à une mise en scène, ensuite nous effectuons les achats de plantes et nous préparons les éléments (pots lumineux, plantes vertes, etc), en recyclant au maximum nos anciens décors et en détournant différents objets.

Parallèlement à cela, j'effectue aussi les achats de fournitures de bureau pour les agents de la Ville et aide mes collègues du CTM à la manutention des manifestations telles que la fête de la Saint-Hilaire et les festivités de Noël."

Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Christelle CHARRITTE : "En tant que responsable du pôle entretien, j'encadre 5 agents qui ont pour mission d'effectuer le ménage dans tous les bâtiments communaux (hors écoles). Je prépare leur planning, en tenant compte des congés des uns et des autres. On met en place des protocoles de nettoyage qui les aident dans leur façon de travailler. Je leur propose aussi d'effectuer des formations de perfectionnement. Mon bureau se situant au centre technique municipal (CTM) dans la ZA du Vallier, je suis amenée à me déplacer régulièrement sur les sites pour superviser le travail accompli. J'assure également les commandes des produits d'entretien, tels que le papier essuie-mains, le papier toilette et les produits désinfectants, tout en gérant les stocks et en effectuant les livraisons dans les bâtiments et les établissements scolaires.

CE CONTACT AVEC LA NATURE M'A TOUJOURS PASSIONNÉ

J'ai également pour mission d'assurer la décoration intérieure pour différentes manifestations de la Ville, comme la cérémonie des vœux du maire, la fête nationale du 14 Juillet, les repas des seniors et des aînés, les inaugurations... La plupart du temps, Madame le Maire me donne

Mainvilliers le Mag' : Quels sont les points forts de votre métier et vos motivations ?

Christelle CHARRITTE : "J'ai toujours aimé travailler de mes mains. J'adore tout ce qui est manuel. J'étais agent aux espaces verts pendant 15 ans et ce contact avec la nature m'a toujours passionné. C'est pourquoi la réalisation de la décoration intérieure m'attire particulièrement dans mon travail.

Par ailleurs, j'ai depuis quelques années des missions d'encadrement. Ça a été pour moi une belle évolution de carrière.

Au niveau de la partie entretien, avec mon équipe au quotidien, nous permettons aux agents municipaux de travailler dans des locaux propres."

Mainvilliers le Mag' : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

Christelle CHARRITTE : "Je ne suis pas vraiment en contact direct avec les habitants. Mais c'est vrai que pour la partie décoration intérieure, c'est toujours un plaisir de montrer mon savoir-faire aux Mainvillois et de faire de belles réalisations scéniques. Et aussi, comme j'effectue des achats de produits d'entretien pour les écoles, j'ai la satisfaction que les enfants travaillent dans de bonnes conditions."

Futur groupe scolaire

Les travaux démarrent



Projet phare de la municipalité, le groupe scolaire verra le jour à l'été 2026. La phase de préparation des travaux a démarré le 27 novembre dernier.

Actuellement, le quartier Tallemont-Bretagne comprend deux écoles qui ont été construites dans les années 1960-1970 et qui disposent d'une direction unique :

- la maternelle Victor Hugo qui accueille 7 classes ;
- l'élémentaire Emile Zola qui accueille 13 classes.

Un diagnostic urbain réalisé en 2017 a relevé la fragmentation de certains équipements et notamment ceux liés à la petite enfance. En effet, l'école élémentaire Emile Zola a été construite à côté de la mairie au niveau de la place du Marché, tandis que l'école maternelle Victor Hugo fait face à la salle des fêtes le long de l'avenue Victor Hugo.

La séparation géographique des deux établissements est peu optimale pour la Ville car elle implique des doubles dépenses sur certains secteurs comme l'office de réchauffage, les équipes pour la restauration et l'entretien...

Le futur groupe scolaire se présente comme l'équipement majeur de la transformation du quartier Tallemont-Bretagne.

Les écoles maternelles et primaires seront regroupées **sur un seul établissement**, à proximité immédiate de l'Accueil de Loisirs. Le site de l'école Hugo a pour vocation d'accueillir des opérations de logements tandis que celui de l'école Zola permettra l'extension des services administratifs de la mairie.

L'opération de la nouvelle école prévoit un équipement dont la conception **s'adapte aux évolutions d'effectifs** engendrées par la déconstruction et l'évolution de la typologie de logements présents au sein du quartier.

Elle permet également d'envisager **une mise en commun** de certains besoins des deux établissements comme la restauration et l'entretien limitant ainsi les coûts de fonctionnement pour la collectivité.

A travers la construction de ce groupe scolaire, l'équipe municipale souhaite réaliser un projet ambitieux s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable et vise à offrir un **environnement éducatif de qualité**, alliant dimension organisationnelle, environnementale et sociale.

La réalisation du projet sera encadrée par une « Charte Chantier Propre », qui fixera les exigences et recommandations visant à optimiser la qualité environnementale du chantier en minimisant les nuisances.

Le chantier a démarré en novembre dernier pour une durée de 2 ans. Les premières fondations auront lieu dès le premier semestre 2025. Le montant global de ce projet phare s'élève à 16 millions €.



Quartier Bretagne

Avancement du projet de réhabilitation

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain, la Ville et Habitat Eurélien sont engagés depuis plusieurs années dans la réhabilitation du quartier Tallemont-Bretagne et soutenus par l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine),



Projection des façades

Ce projet prévoit la réhabilitation des 382 logements collectifs du quartier Bretagne, vise à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Focus sur les travaux en cours

Dès l'été 2024, Habitat Eurélien a entrepris le lancement des travaux de rénovation des façades des bâtiments du quartier. Ce programme inclut un nettoyage approfondi et la réfection des peintures. Cette opération contribuera à moderniser l'apparence des immeubles et à renforcer leur attractivité.

En parallèle, les travaux de résidentialisation sur l'avenue Bretagne sont lancés. Financés en partie par l'ANRU, ils consistent en :

- **La création de nouveaux stationnements et la démolition du parking souterrain** afin de répondre aux besoins des locataires

- **L'amélioration des espaces extérieurs**, avec la rénovation des voies d'accès, la création d'un jardin potager partagé, et l'aménagement de nouveaux espaces verts

- **La modernisation de l'éclairage public**, pour assurer la sécurité et le confort accru pour les résidents

- **La pose de clôtures**, afin de renforcer la sécurité et délimiter les espaces résidentiels

Calendrier et perspectives

La réhabilitation du quartier Bretagne s'inscrit dans une démarche éco-responsable visant à intégrer des solutions durables tout en répondant aux besoins de mixité sociale. Elle s'appuie sur une concertation avec les habitants pour être en adéquation avec leurs attentes soient prises en compte.

La fin des travaux engagés par le bailleur est prévue pour **le début du second semestre 2025**, marquant ainsi une étape majeure dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU). Cette transformation ambitionne de moderniser le quartier Bretagne et de valoriser l'ensemble du territoire de Mainvilliers.

Quatre tours

Relogement des habitants et déconstruction des bâtiments

L'ANRU subventionne la déconstruction des Quatre tours. Ces immeubles situés avenue de la Résistance ont été édifiés dans les années 60. Ils comprennent 216 logements.

Les travaux de déconstruction devraient commencer en 2026.

Habitat Eurélien, co-signataire de la convention NPRU, effectue actuellement le relogement de ses locataires. Au 1^{er} novembre 2024, 141 familles ont été relogées majoritairement à Mainvilliers et son agglomération.

La Ville conserve sa troisième fleur !

L'engagement de la Ville salué par le label national



La Ville de Mainvilliers est classée 3 fleurs au palmarès du Label des Villes et Villages fleuris depuis 2005 et conserve, cette année encore, ce classement gratifiant.

Lors de la visite du jury régional en août dernier, **de nombreux points positifs ont été relevés** : les ronds-points qui se trouvent en entrée de ville, le cimetière des Guignardières avec ses aménagements remarquables ainsi que la propreté globale de la ville. La répartition homogène du fleurissement de la ville est un critère positif apprécié par les membres du jury.

En effet, la volonté de la municipalité est de ne pas privilégier un quartier plus qu'un autre et de **maintenir un niveau d'embellissement de la ville de qualité**. C'est pourquoi, le service espaces verts mène une vraie réflexion sur le choix des végétaux et le renouvellement des fleurs. Cette démarche s'inscrit dans une politique à long terme de la végétalisation. Ce travail régulier et constant récompense l'investissement des agents affectés aux espaces verts.



Mainvilliers sous la neige

La tempête Caetano survenue sur notre département les 21 et 22 novembre derniers a mobilisé les équipes de la Ville. Des opérations de déneigement et de salage ont été assurées autour des équipements publics et sur les routes. Les agents municipaux ont passé une lame de déneigement sur tous les axes prioritaires de la commune garantissant ainsi l'accès des voies de circulation. Une astreinte de nuit a été diligentée afin d'assurer un déneigement des routes pour le vendredi matin.

Au total, 18 agents de la Ville, dont 6 d'astreinte, ont réparti 10 tonnes de sel, passé la lame et assuré le déneigement des trottoirs aux abords des bâtiments publics. Pour faciliter leur passage, il est rappelé aux riverains en cas d'alerte de neige de garer leurs véhicules d'un seul et même côté de la voie.



Pour rappel, un arrêté permanent de déneigement est applicable sur la commune et indique que les riverains doivent prendre toutes les dispositions utiles pour déneiger le trottoir devant leur habitation.

Cèdre malade

L'arbre devant la mairie a été coupé

Depuis plusieurs mois un des 4 cèdres qui arbore le parvis de l'Hôtel de Ville, est malade. Il est devenu rouge et a perdu toutes ses aiguilles. **La Ville a rapidement réagi** et fait appel à un cabinet d'expertise pour qu'un diagnostic phytosanitaire soit posé. L'analyse a révélé que ce cèdre est « mort sur pied et même s'il ne présente, dans l'immédiat, aucun risque important de rupture ou de chute, devra être coupé, pour des raisons évidentes de sécurité et d'esthétique. » Heureusement, les trois autres cèdres n'ont pas été contaminés. Cependant, une surveillance particulière est nécessaire pour suivre l'évolution sanitaire du cèdre à proximité immédiate de celui malade. Il présente un léger début de dépérissement.



Ces conclusions ont amené la Ville à prendre contact auprès de la Direction départementale des territoires puis auprès du Préfet pour l'abattage de cet arbre mort. Le cèdre a été abattu le 26 novembre dernier. La municipalité est en réflexion sur le futur aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville. Une nouvelle variété végétale sera à terme replantée pour **préserver l'identité emblématique de notre ville.**

Radar pédagogique

Un outil pour sensibiliser les automobilistes

La Ville de Mainvilliers a instauré le passage aux 30 km/h en septembre dernier. Cette homogénéité avec l'agglomération est bien respectée sur le territoire mainvillois.

Afin d'accompagner les usagers en douceur sur la transition des 50 km/h aux 30 km/h, un radar pédagogique mobile est positionné sur la commune.

Comme son nom l'indique le radar pédagogique remplit une mission de sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés. L'objectif principal est d'inciter les usagers à ajuster leur allure et à **modifier leur comportement sans les verbaliser.**



Installé successivement avenue Gambetta et rue Pierre de Coubertin, ce radar mobile sera installé sur toutes les voies de la ville. Généralement il est positionné à proximité des établissements scolaires et en présence d'aménagement routier complexe. Cet outil pédagogique est également utilisé pour réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation. Les dernières données réalisées sur les voies de circulation fréquentées Gambetta et Pierre de Coubertin ont confirmé que **la vitesse de circulation est respectée dans la grande majorité des cas.** Les vitesses excessives sont très rares. A ce titre, la police municipale effectue des contrôles de vitesse réguliers, consultables sur le site internet de la Ville.

Collecte de sapins

Rapportez votre sapin et offrez-lui une seconde vie !

La collecte aura lieu du 6 janvier au 3 février, uniquement pour les sapins naturels, sans flochage.



Votre sapin pourra être déposé aux endroits suivants :

- Seresville (entrée de ville, rue de l'Arsenal)
- Boisville (rue de Boisville, proche aire de jeux)
- rues Paul Bert / Aristide Briand (angle des rues)
- rues Paul Langevin / de l'Ancien Vignoble (angle des rues)
- avenue de Bretagne / rue d'Anjou (angle des rues)
- rues Robert Bienfait / de l'Europe (angle des rues)
- avenue de la Résistance (au droit du 145-147)
- rues Claude Debussy / Hector Berlioz (angle des rues)
- rue Pierre de Coubertin
- rue du 14 Juillet (foyer restaurant Marie-Hélène Foucart)
- rue Frédéric Joliot-Curie (côté salon de coiffure)
- rue Jules Vallès

Les copeaux issus du broyage des sapins seront mis en place dans les massifs de la Ville.

Parc des Vauroux

Les travaux sont bientôt terminés

Comme s'y étaient engagés Jean-Pierre GORGES, président de Chartres métropole et Karine DORANGE, vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements, les travaux d'aménagement du parc des Vauroux sont en cours. Une aire de jeux et un nouveau skate-parc seront bientôt opérationnels. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la reprise en gestion du parc et de la piscine des Vauroux par l'Agglomération.

L'entreprise Parc Espace installe une aire de jeux de la marque Proludic pour un montant de 76 867 €. Désormais 4 nouveaux jeux seront à disposition des enfants : un xylophone, un tourniquet, une baleine, un jeux rotatif vertical, sur une surface totale de 222 m² en sol souple ain-

si qu'une nouvelle table de pique-nique et un banc. La fin des travaux est prévue mi-décembre 2024 (selon les conditions météorologiques).

Quant au skate-parc, il s'agit d'une nouvelle structure comprenant 11 modules pour débutant et confirmés, accessible en skate, roller, trottinette ou BMX. Il se compose également d'un îlot central avec 4 modules de figures. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Transalp pour un montant total de 99 803 €. Le nouveau skate parc sera accessible début février 2025.



L'hôpital fête ses 30 ans



Après une fusion avec la clinique Notre-Dame de Bon Secours en 2017, l'hôpital privé fête ses 30 ans d'activité sur Mainvilliers. En cette fin d'année 2024, l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir vous informe de ses actualités (parcours de soins, arrivées de nouveaux médecins).

L'HPEL dispose de 9 hôpitaux de jour :

- La prise en charge de **l'endométriose**
- Les **bilans mémoire**
- Les cures de fer
- Les bilans de **l'apnée du sommeil**

- Les bilans pré opératoires :
 - Gériatriques
 - **RAAC en orthopédie** (Récupération Améliorée Après Chirurgie) pour les prothèses de hanche ou de genou

- **RAAC en orthopédie** pour la chirurgie du rachis
- Les **bilans douleur** et la pose de patch Qutenza
- L'accompagnement **pré-chimiothérapie**

La prise en charge de l'endométriose par le Docteur Marie FOURNIER

Nous savons aujourd'hui que l'endométriose touche plus d'une femme sur dix. Les parcours de prise en charge de cette maladie chronique se développent progressivement sur le territoire national.

Le Docteur Marie FOURNIER, gynécologue spécialisée en endométriose, propose aux patients une réelle prise en charge de cette maladie complexe. En effet, elle a mis en place un hôpital de jour avec des intervenants tels que la psychologue, la diététicienne, les kinésithérapeutes ou encore l'infirmière douleur, pour permettre à ces femmes d'avoir le plus de bagages possibles. Le Docteur Marie FOURNIER est également présidente de l'association EndoCentre, filiale de l'association EndoFrance.

Le Pôle Rachis de l'établissement se muscle

L'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir a le plaisir de vous annoncer l'arrivée du Docteur Laurie SIMON, qui va rejoindre le Pôle Rachis en novembre 2024. Le service est désormais composé de quatre chirurgiens, le Docteur Jean MEYBLUM, le Docteur Clémence HEYBERGER-MEYBLUM, le Docteur Laurie SIMON et le Docteur Adèle HAPPIETTE, chirurgien pédiatrique.

Ce pôle est unique dans le département et accompagne de nombreux patients, enfants et adultes.

Seniors et aînés

Colis de Noël

La Ville offre chaque année, des colis de Noël composés de produits locaux, aux seniors de 85 ans et plus (s'ils ne sont pas venus aux repas des seniors et des aînés).

200 colis ont été préparés par Anne BUREAU, conseillère municipale déléguée chargée des Seniors, et d'autres élus. Une carte décorée par les enfants de la commune a été glissée à l'intérieur de chaque sac.

Les colis de Noël seront distribués aux bénéficiaires courant décembre par les élus.



Festivités de Noël

Spectacles, fanfare, ateliers créatifs..

Retrouvez les temps forts des animations de Noël les 21 et 22 décembre autour de la mairie !

PROGRAMME



> SAMEDI 21 DÉCEMBRE

De 18h à 20h : **Corrida de Noël, organisée par l'ACLAM en partenariat avec la Ville de Mainvilliers.**

Inscription : <https://corridadenoel-mainvilliers.fr>

Marche de Noël (2,6 km) : départ à 18h

Mini-corrida (1 km) : départ à 18h45

Corrida des jeunes (2,6 km) : départ à 19h

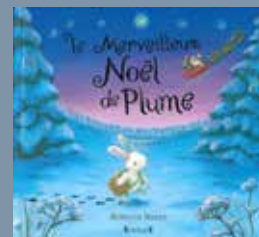
Corrida (7,5 km) : départ à 19h30



A la bibliothèque Jean de La Fontaine

De 10h à 12h : **Ateliers créatifs de Noël.** Création de carte sapin en pop-up et pomme de pin de Noël. A partir de 7 ans. Sur inscription obligatoire au 02 37 21 84 57.

14h30 : **Les Merveilleux Contes de Noël.** Lectures et chants de Noël. Durée : 45 mn. Pour les 7-10 ans. 2^{ème} séance pour les 3-6 ans à 15h30. Sur inscription obligatoire au 02 37 21 84 57.



> DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

A partir de 14h30 : **Stands alimentaires et boissons de Noël** avec les associations mainvilloises devant la salle des fêtes

De 15h à 18h30 : **Animation du collectif Musique à tout va avec l'orchestre du Père Noël « Fanfare de Noël »**. Les 7 compères interpréteront les plus beaux chants de Noël du monde entier.

16h30 : « **Les cuivres de Noël** » par l'**Harmonie de Mainvilliers**. Les musiciens de l'Harmonie vous invitent à un concert sur le thème de Noël et ses histoires extravagantes. Fermez les yeux, laissez-vous emporter par votre imagination au rythme de la musique ! Attention, elle pourrait vous jouer des tours ! Rendez-vous à la salle des fêtes : ouverture des portes à partir de 16h15.



17h30 : « **Fanfare de Noël** » avec l'orchestre du Père Noël, autour des stands et du camion scène de la région Centre Val de Loire

17h40 : **Spectacle de Noël** sur le camion scène de la région Centre Val de Loire. Avec Tolma le magicien, il faut s'attendre à tout ! Ses tours de magie bluffants, ses

exploits, ses gags et ses impros déclenchent inévitablement l'étonnement, l'émotion et les rires. A la fois mime, magicien, clown, sans un mot, il entre en interaction avec tous les publics ! Il s'éclate, on s'éclate ! Rires garantis !



18h30 : « **Fanfare de Noël** » avec l'**orchestre du Père Noël**, sur autour des stands et du camion scène de la région Centre Val de Loire

18h40 : **Spectacle chants de Noël avec Nawelle**, candidate de The Voice Kids France saison 4. La talentueuse chanteuse mainvilloise Nawelle partagera avec le public des reprises des plus beaux chants de Noël. Un tour du monde en chanson.

The Voice KIDS



19h : **Spectacle de Noël « Show laser »** sur la mairie et dans le ciel. Une mise en lumière féérique de la façade de la mairie nous transportera dans une dimension magique et artistique. Un spectacle graphique se rapprochant de la pyrotechnie (feu d'artifice virtuel). Un show laser sur mesure marquera les esprits, créant des effets surprenants grâce à la projection de faisceaux lasers couleurs, un magnifique spectacle accompagné de musique électronique.



Rendez-vous culturels



Conte / musique

Le cri des minuscules

15 janvier à 14h30

Salle des fêtes



Conte / musique

Le tourbillon des émotions

22 janvier à 9h30

Salle des fêtes



Conte / musique

Sur le fil du monde

24 janvier à 20h

Bibliothèque



Pop / rock, électro, blues

**Clumsy Cats
& Etienne Fletcher**

30 janvier à 20h30

Salle des fêtes





© Poulby

Jazz / musique du monde

Harmattan Brothers

5 février à 14h30
Salle des fêtes



© Aurelien Perriaud



© Yaelle

Blues / rock

**Mountain men
& Awek**

7 février à 20h30
Salle des fêtes

PROGRAMME



Retrouvez l'intégralité de la programmation culturelle en flashant le QR code ci-dessous !



Bénéficiez du tarif réduit en réservant au 02 37 18 37 25 ou sur ville-mainvilliers.fr !

Bibliothèque : l'aide précieuse des bénévoles

A la bibliothèque Jean de La Fontaine, une équipe remarquable de femmes bénévoles est engagée avec passion et dévouement.

Elles s'appellent Béatrice, Corinne, Elisabeth, Françoise, Léna, Marie-José, Oksana et ont toutes pour point commun leur passion des livres. Pendant les vacances scolaires, elles prennent les rênes d'ateliers créatifs pour les enfants, stimulant leur imagination et leur créativité, comme ce sera le cas pendant les festivités de Noël, le samedi 21 décembre prochain. Elles viennent également en

renfort lors de temps marquants tels que la braderie de livres, les après-midis de Bibliopoly...

Un grand merci à toute l'équipe pour son énergie contribuant à faire de la bibliothèque un lieu vivant. Chaque main compte et chaque sourire fait la différence !

*De gauche à droite :
Françoise ILLY, Oksana BARRAULT,
Elisabeth ZDULECZNY, Léna ESNAULT,
Marie-José BANTIGNY, Béatrice TURLE.*



Lancement du Prix Souris

Un nouvel événement littéraire pour les jeunes lecteurs



Destiné aux élèves des classes de CP, CE1 et CE2, ce prix a pour objectif de promouvoir la lecture auprès des plus jeunes et de leur permettre de s'impliquer activement dans le choix de leur livre préféré.

Comment ça marche ?

Les élèves ont l'opportunité de découvrir une sélection de cinq livres soigneusement choisis par

la bibliothèque. Chaque ouvrage a été sélectionné pour son histoire captivante et son potentiel à susciter l'imagination des enfants. Les élèves pourront lire ces livres et voter pour celui qu'ils ont le plus aimé.

Un moment de partage et de plaisir

La lecture est une porte ouverte sur de nouveaux horizons, et le Prix Souris vise à encourager les enfants à explorer le monde des livres tout en partageant leurs coups de cœur avec leurs camarades. Ce projet s'inscrit dans une volonté de valoriser la littérature jeunesse et de créer un véritable moment d'échange et d'expression.

Remise du Prix

La remise du Prix Souris aura lieu fin mai, lors d'une cérémonie festive où nous célébrerons non seulement le livre gagnant, mais aussi l'enthousiasme des jeunes lecteurs. Le livre lauréat sera offert par la municipalité à chaque école.

Déjà 12 enseignants ont inscrit leur classe parmi les écoles de Mainvilliers. Nous les invitons, ainsi que tous les parents, à soutenir cette initiative en encourageant les enfants à lire et à participer. Ensemble, faisons du Prix Souris un moment inoubliable pour nos petits lecteurs !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la bibliothèque au 02 37 21 84 57 ou jeunessepret@ville-mainvilliers.fr

Sélection 2024/2025 du Prix Souris :

- "Le garçon, le chien et la mer" d'Anthony Browne (L'Ecole des Loisirs)
- "Rose, bleu et toi !" Un livre sur les stéréotypes de genre d'Elise Gravel (Alice Jeunesse)
- "Jeu de piste à Pouleville" de Marie-Christine Olivier (Bordas)
- "Mon Cœur" d'Antoine Guilloppé (Nathan)
- "Vite, vite !" de Magdalena (Flammarion)

Menus scolaires

Les enfants composent leurs assiettes

Que mangent nos enfants à la cantine ? Cette question fréquente que les parents se posent est un sujet pris au sérieux au sein de la collectivité. Pour y répondre, une commission « Menus » existe.

Elle est composée de Christophe DEFRANCE, 1^{er} adjoint en charge de l'éducation, de Béatrice LUCE, responsable du service éducation, ainsi que la responsable de suivi opérationnel de la société de restauration collective, des 3 responsables de sites des écoles et des enfants des 3 groupes scolaires.

Tous les 2 mois, les différents acteurs de l'élaboration des menus scolaires se réunissent autour de la table pour définir ce qui sera mis dans l'assiette des petits mainvillois pour les semaines suivantes. « **Cette commission est très appréciée de tous** : des enfants, des responsables de sites et des parents. Les menus sont choisis de manière collégiale sous le contrôle de la diététicienne de la société de restauration collective, » détaille Christophe DEFRANCE.

Après un débrief sur les menus précédents, **les enfants sélectionnent les composantes des menus** proposés tout en respectant les contraintes : une alternance entrée/fromage dans le dé-

jeuner pour respecter les 4 composantes par repas ainsi qu'un plat végétarien par semaine.

« Contrairement aux idées reçues les enfants choisissent les épinards ou les fruits spontanément dans les propositions qui leur sont faites, même si un hamburger/frites de temps en temps est le bienvenu ! » précise Béatrice LUCE. **La participation des enfants à cette commission est positive** et a pour conséquence directe la diminution significative de déchets alimentaires.



Réalisation d'un podcast

Immersion en classe de sixième



Afin de faciliter l'entrée en classe de sixième, 10 élèves ont bénéficié d'un stage de pré-rentree au collège Jean Macé où ils ont pu réaliser un podcast. La remise officielle du fruit de leur travail s'est tenue le 18 novembre dernier en mairie, en présence de Christophe DEFRANCE, 1^{er} adjoint en charge de l'éducation, Sylvie VICENTE, adjointe de la petite enfance et Laëticia FERNANDES, adjointe en charge du CCAS et de l'inclusion.

Du 26 au 29 août dernier, dix jeunes collégiens ont eu l'opportunité de participer à un stage de pré-rentree au collège Jean Macé. Cette initiative, orchestré par le Programme de Réussite Educative en collaboration avec le collège et l'association Fake Off, visait à **préparer les futurs élèves de 6^{ème} à leur entrée dans le monde du collège.**

Les éducateurs de prévention spécialisée de l'ADSEA28 et l'animatrice du Programme de Réussite Educative de la Ville étaient présents pour encourager les discussions et renforcer l'esprit d'équipe parmi les participants. La réalisation d'un podcast avec l'association Fake Off leur a permis d'explorer les différents aspects de la vie au collège.

L'exploit de Fatoumata Touré

La basketteuse mainvilloise est championne d'Europe avec l'Équipe de France U 20 de basket à Vilnius, en Lituanie.

La Mainvilloise Fatoumata TOURÉ fait partie de l'équipe de France de Basket U20 F. L'équipe vient d'être sacrée championne d'Europe U20 à Vilnius en Lituanie, en battant l'Espagne 83/75. Au cours de la compétition les Françaises ont battu successivement les équipes de Slovénie, Lituanie, Lettonie, Monténégro, Turquie, Allemagne.

Fatoumata est une Mainvilloise qui a commencé le basket petite au club de Mainvilliers, après être passée par l'INSEP, elle joue actuellement à Nice en Ligue 2. Par le passé, la Ville l'a récompensée lors d'une cérémonie en l'honneur des sportifs. Elle reste cependant discrète médiatiquement.

Dans son équipe il y a la jeune Chartraine Rosanne LE SEYEC, qui joue au club de Chartres ainsi que Julie BARENES qui est la coach adjointe de l'équipe de Chartres.

Un grand bravo à Fatoumata pour cet exploit !



Faisons vivre le sport dans les quartiers

En forme pour ce début d'année 2025

Lauréate de l'appel à projets de la Fondation du Sport Français, intitulé « Faisons vivre le sport dans les quartiers », la Ville propose 2 séances de sport par semaine, hors vacances scolaires, du 8 janvier jusqu'en juin. Ce dispositif gratuit s'adresse en priorité aux femmes.

Les séances se dérouleront :

- le mercredi de 14h à 15h dans le préau de l'école Emile Zola
- et le vendredi de 11h30 à 12h30 au gymnase Maroquin

Coraline et Antonin du service des sports de la Ville animeront ces cours collectifs de renforcement musculaire, des jeux variés, et des activités diverses.

Infos

Renseignements au 02 37 18 37 20



Pompes funèbres Denèque

Réouverture suite à l'incendie

Dans la nuit du 26 au 27 janvier 2022, un incendie accidentel avait ravagé l'agence funéraire OGF Denèque rue Paul Langevin, réduisant les 400 m² de surface commerciale, en cendres. L'agence avait, malgré tout, assuré la continuité des services funéraires en installant des algecos sur son parking.

Le 13 novembre dernier, **l'entreprise inaugurerait sa réouverture** dans ses nouveaux locaux, plus spacieux et modernes. La nouvelle agence s'est dotée d'une salle de convivialité de 150 m², qui n'existait pas auparavant afin d'accueillir de manière optimale les familles pour qu'elles puissent se recueillir. La Ville souhaite pleine réussite à toute l'équipe pour ce nouveau départ.

Renseignements

02 37 36 09 09



2 prix pour Intermarché

Le supermarché se distingue



Installé depuis 1967 sur la commune, Intermarché occupe une place incontournable dans le paysage mainvillois.

Le rayon Fruits et Légumes a remporté un prix Interfel (Interprofession des fruits et légumes frais) dans le cadre de son concours « Les Talents des Fruits & Légumes – Le Challenge des commerces », valorisant ainsi le travail du chef de rayon Aghiles ABBAS et son équipe.

Le magasin Intermarché a racheté l'ancienne école Gambetta et confirme la venue du Crédit Agricole dans ces locaux. L'installation d'une deuxième enseigne est en cours de négociation.



De même, le rayon Poissonnerie a reçu le 2ème prix national des Pavillons de France, récompensant l'équipe de Chantal TESTE.

« Ces deux distinctions mettent en avant la rigueur et l'implication des salariés », souligne Nicolas FOUCART, directeur d'Intermarché Mainvilliers.

Marché du jeudi

Pour information, l'entreprise Mary Volailles ne sera plus présente sur le marché du jeudi jusqu'à nouvel ordre.

Cercle nautique des Vauroux

Un panel d'activités pour tous

Après Paris 2024, ce sera CNV 2024. En effet, ce mois d'octobre aura été l'occasion pour le CNVAUROUX d'inviter ses adhérents pour sa 50ème assemblée générale du club. La première ayant eu lieu le 16 mai 1974 suite à la construction du centre aquatique. Ce club, qui aura de nouveau progressé après 9 années de fermeture, a validé, pour la saison 2023-2024, 226 licenciés.

Le développement sportif, l'accès à la compétition, la formation restent les vocations principales du club et nécessitent le soutien des parents.

Rappel sur les activités proposées :

- Session J'apprends à nager (JAN) (priorité donnée aux enfants de Mainvilliers et Lucé)
- Ecole de natation
- Natation sportive benjamins juniors
- Ecole des 4 nages
- Nagez forme santé (adultes)
- Nagez forme bien-être (+ 16 ans)
- Nagez sportif (+ 18 ans)
- Formations fédérales
- Stages

Contact

cnvauroux.fr

06 47 49 11 17 - 06 32 76 19 80



APE Pierre de Coubertin

Des événements pour les enfants



L'association des parents d'élèves Pierre de Coubertin est composée d'une quarantaine de parents. Le but de l'association est d'organiser des événements pour les enfants de l'école, réunir des fonds pour les reverser à l'école et d'être le relais entre les parents d'élèves, l'école et la mairie.

L'association participe aux événements organisés par la mairie (festivités de Noël, fête de la Saint-Hilaire...) et organise différents événements comme la kermesse ou la fête du printemps.

Cette année, l'association a eu l'honneur de pouvoir verser 3500 € aux coopératives des écoles. Les bénéfices permettent aux écoles de compléter le financement leurs projets pédagogiques (les sorties et visites culturelles, les achats de matériel ou les voyages).

Tous les dons et tous les bénévoles sont les bienvenus pour participer aux actions.

Contact

aepierredecoubertin28@gmail.com

Association des jumelages

Une amitié longue de 50 ans

Le vernissage de l'exposition des **50 ans du jumelage** entre Mainvilliers et Römerberg a eu lieu le 11 octobre en mairie, en présence de Michèle BONTHOUX, Maire de Mainvilliers & Conseillère Régionale, Frédéric MARIE, Conseiller municipal délégué chargé de la Citoyenneté, Josiane CHATEL, Présidente de l'Association des Jumelages, et Matthias HOFFMANN, Maire de Römerberg.



L'exposition retraçant les 50 ans d'amitié du jumelage entre Mainvilliers et Römerberg (Allemagne) était visible durant le week-end des 12 et 13 octobre en mairie. Photos à l'appui, elle a permis de redécouvrir l'activité de l'Association des Jumelages et de se remémorer les moments de convivialité.



Exposition photos

Du 17 au 20 janvier à Seresville





ANIMATION NATURE

EXPOSITION PHOTOS

Le comité de hameau de Seresville et Eure-et-Loir Nature vous invitent à une exposition de photos sur la faune locale, avec un focus particulier sur les oiseaux. Des animaux qu'il est possible d'observer à l'observatoire ornithologique du bois de Seresville ainsi que sur le sentier nature.

du vendredi 17 janvier au lundi 20 janvier 2025
10 h / 12 h - 14 h / 17 h

RDV Salle communale de Seresville
Rue de l'Arsenal
MAINVILLIERS

Animation gratuite
Accessible à tous, sans inscription

Animaux de compagnie non acceptés.

© M. Brugère

RENSEIGNEMENTS INFORMATIONS
asso@eln28.org - 02.37.30.96.96

Le comité de hameau de Seresville et Eure-et-Loir Nature vous invitent à une exposition de photos sur la faune locale, avec un focus particulier sur les oiseaux. Des animaux qu'il est possible d'observer à l'observatoire ornithologique du bois de Seresville ainsi que sur le sentier nature.

Ces belles images ont été réalisées avec patience et talent par des photographes locaux.

Cette exposition photos se déroulera du **vendredi 17 au lundi 20 janvier 2025** à la salle communale de Seresville, rue de l'Arsenal de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Une permanence sera par ailleurs assurée à l'observatoire le samedi 18 janvier de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Les biodéchets carburent !

La collecte des biodéchets est en plein développement sur l'agglomération !

C'est à Mainvilliers, en 2019, qu'est née l'activité de livraison douce en vélo-cargo électrique qui a été reprise par Reconstruire Ensemble en 2020. Une activité qui emploie aujourd'hui 8 personnes.

C'est aussi à Mainvilliers, en 2021, que Reconstruire Ensemble a créé la **première filière de collecte et de valorisation des biodéchets du territoire**. Chaque année, 36 tonnes de bio déchets sont ainsi transformées en compost qui est ensuite remis au service Espaces Verts pour amender les sols de la commune. Plusieurs structures de Mainvilliers valorisent ainsi leurs bio déchets : l'ensemble des écoles de la commune, le foyer-restaurant Marie-Hélène Foucart, l'épicerie solidaire, l'EREA, l'hôpital privé EL-SAN.

En septembre 2024, du fait de la demande de restaurateurs du centre-ville de Chartres et de lycées du territoire, Reconstruire Ensemble a mis en place une nouvelle filière de collecte des biodéchets en vélo-cargos électrique. Aujourd'hui, ce sont déjà deux restaurateurs et un lycée qui utilisent cette filière. D'autres vont suivre prochainement. Ces biodéchets sont remis à l'entreprise BioEasy basée à Brezolles qui les transforme en gaz bio-méthane.

Contact

Reconstruire ensemble
2 avenue de Bretagne
02 37 36 35 30



Salon pour l'emploi



Le CSE Jules verne organise son salon pour l'emploi et de la formation réunis sous un même toit mardi 28 janvier.

Ce rendez-vous réunira plusieurs exposants professionnels de l'emploi et de la formation qui proposeront plus de 500 opportunités.

Les espaces thématiques : ils vous permettront de rencontrer directement des entreprises et d'explorer des secteurs variés.

Le salon s'adresse aussi à ceux qui envisagent une réorientation professionnelle ou un retour aux études.

Événement à ne pas manquer ! Cet événement, est conçu pour offrir à tous les visiteurs une expérience enrichissante, ne laissez pas passer cette opportunité de booster votre carrière ou de découvrir des horizons nouveaux.

Infos pratiques

Salle des fêtes : 1 avenue Victor Hugo
Mardi 28 janvier : 13h30 à 17h00
Entrée gratuite



Focus sur

Gérard BOUSTEAU,
Adjoint au Maire,
chargé des bâtiments,
de l'informatique, de la voirie
et de l'environnement urbain

Quelles sont vos priorités en matière d'environnement urbain et de voirie ?

Mes priorités sont bien évidemment liées à ma délégation et, quotidiennement, je suis attentif à l'entretien de notre patrimoine bâti, écoles, plateaux sportifs, centre socio-éducatif etc.. Ainsi qu'à l'état général de la voirie, les trottoirs les pistes cyclables à l'instar de ce que nous avons réalisé avenue Gambetta. L'entretien des espaces verts et la propreté urbaine sont également des secteurs qui retiennent toute mon attention.

Par ailleurs, nous avons conservé le « label 3 fleurs » décerné par Villes et villages fleuris, label national de la qualité de vie. Récemment, un jury a souligné la bonne maîtrise du fleurissement, la gestion de l'entretien des massifs et remarqué un espace public soigné favorisant une bonne qualité de vie.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

"Je suis né à Chartres en 1960, j'ai 2 enfants, un garçon et une fille et 2 petites-filles. J'habite Mainvilliers depuis ¼ de siècle. Je suis retraité de la SNCF. Après avoir été coopté citoyen associé dans le mandat précédent, Michèle Bonthoux m'a sollicité pour intégrer son équipe municipale.

C'est donc mon premier mandat d'élu, débuté comme conseiller municipal délégué puis nous avons vécu un aménagement au sein de l'équipe de la majorité et je suis désormais adjoint avec une délégation au patrimoine bâti, à la voirie, à l'environnement urbain et l'informatique.

Après avoir pratiqué le foot dans ma jeunesse, j'exerce assez régulièrement du sport comme la natation, la course à pied pour me maintenir en forme. Au niveau culturel, j'apprécie les sorties au cinéma et la lecture.

Installé depuis le 28 janvier 2022, le conseil municipal de Mainvilliers est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique un entretien avec vos représentants élus.

Comment abordez-vous cette seconde partie de mandat ?

Pour 2025, année de fin de mandat, nous poursuivons le travail engagé avec le démarrage de la construction du nouveau groupe scolaire, l'aménagement des locaux au-dessus du bureau de poste pour permettre l'installation souhaitée d'un nouveau médecin.

JE SUIS ATTENTIF À L'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE



La fin des travaux d'enfouissement des réseaux rue et impasse Henri Dunant, une remise aux normes de feux tricolores dans la commune, l'aménagement définitif de la rue de la Libération et la poursuite de la végétalisation de l'école élémentaire Coubertin, phase 2 du projet sont également programmés.

En fonction du futur budget 2025, j'espère que d'autres travaux comme l'étanchéité et le bardage du gymnase Maroquin verront le jour. La démolition de la maison de quartier qui s'inscrit dans le cadre de notre projet de renouvellement urbain de ce quartier Tallemont-Bretagne est prévue au premier semestre 2025. Bien évidemment, ces projets ne pourront se concrétiser sans le travail de la direction des services techniques, du centre technique municipal (CTM), des espaces verts et de la propreté urbaine et je tiens ici à les remercier."

Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
02 37 18 56 80
Site : ville-mainvilliers.fr
Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)
- Direction des Services Techniques :
02 37 18 56 43

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 37 20
- Culture : 02 37 18 37 25

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance
Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h
02 37 21 84 57

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance
- Service éducation : 02 37 18 56 46
- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Pôle enfance-famille

133 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30
- Accueil : 02 37 18 54 47
- Relais Petite Enfance :
06 16 33 57 07 ou 02 37 18 56 42
- Protection Maternelle et Infantile :
02 37 21 85 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance
Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)
Accueil physique le lundi après-midi (13h45-17h), le mercredi matin (8h45-12h) et le vendredi après-midi (13h45-17h)
02 37 18 55 70

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)
02 37 18 56 84

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 32 26
- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Retrouvez le trombinoscope de tous les membres du conseil municipal sur ville-mainvilliers.fr

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance
02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende
09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance
02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles
28000 Chartres 02 37 23 40 00
- Pour les déchets, joindre
Chartres métropole au numéro vert
0800 22 20 36.

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

02 37 20 10 10

Préfecture

02 37 27 72 00

Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres
02 36 67 30 40

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police-secours : 17
Sapeurs-pompiers : 18
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
Violences faites aux femmes : 3919
Allo Enfance Maltraitée : 119
Centre anti-poison : 02 41 48 21 21

Synelva

- Dépannage électricité :
02 37 91 80 20
- Dépannage gaz :
02 37 91 80 23

CMeau (dépannage eau) :
02 34 43 90 22

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Comme tous les maires de France, les présidents de région, de département et de communauté de communes, l'Etat élabore son budget pour 2025. Mais entre l'Etat et les collectivités locales, il y a une **immense différence**. L'Etat peut présenter, faire adopter un budget déséquilibré, alors que nous ne le pouvons pas.

Nous travaillons donc à élaborer un budget équilibré : les dépenses sont égales aux recettes ! Mais la tâche se complique avec les annonces du Gouvernement : **l'Etat va encore baisser ses dotations** de fonctionnement et de compensation.

La suppression d'impôts locaux tels que la taxe d'habitation rend les communes dépendantes de la bonne volonté de l'Etat. En baissant ces dotations, il nous met en difficulté. Alors se posent deux questions :

- Comment maintenir le niveau et la qualité des services à la population qui, elle-même souffre de l'inflation ?
- Comment finaliser les investissements prévus, programmés voire mis en route ?

Diriger, gérer une collectivité comme notre commune, c'est prévoir, faire des choix, et choisir c'est souvent renoncer. A Mainvilliers, la majorité a choisi : pour garder la qualité des services à la population, pour répondre aux besoins de tous, pour finaliser les investissements entrepris, pour

renouveler et améliorer le cadre de vie des mainvillois, nous avons augmenté le taux d'imposition du foncier bâti puisqu'il ne nous reste que cet impôt pour équilibrer.

Ce ne fut pas de gaieté de coeur de renoncer à notre engagement de campagne fait dans des conditions économiques très différentes afin de ne pas endetter la commune.

Oui, nous avons choisi de maintenir des services pour **les plus petits** (crèche familiale, multi accueil, relais petite enfance), pour **les enfants** et **les jeunes** (accueil de loisirs, école du sport, anim'accueil, anim'vacances), pour **les familles** (espace parentalité), pour **les moins jeunes** (portage de repas, foyer restaurant) et pour toutes les générations (bibliothèque, offre culturelle, soutien aux associations, France Service, budget participatif, cadre de vie,...).

En cette fin d'année, nous vous présentons nos meilleurs voeux pour les 12 mois à venir, qu'ils soient remplis de grands et petits bonheurs.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action

Chères Mainvilloises, chers Mainvillois

La fin de l'année 2024 pointe son nez ! Nous vous souhaitons **d'agréables et joyeuses fêtes** de fin d'année, riches en **convivialité** et **fraternité** ! Une année 2024 marquée par le pire et le meilleur ! Nos pensées vont vers celles et ceux qui ont subi d'importants dégâts, suite aux abondantes pluies du début d'automne. Ces intempéries nous rappellent non seulement **la force de la nature** mais aussi **l'impuissance humaine** face à ce **dérèglement climatique** qui accentue les phénomènes météorologiques dangereux ! **Heureusement des solidarités s'organisent** ! Nous souhaitons à l'ensemble des victimes beaucoup de courage pour surmonter ce traumatisme. Des violences, des guerres trop présentes qui ne semblent pas s'atténuer, bien au contraire ! Pourtant au cours de l'été, cette parenthèse enchantée, lors des jeux olympiques et paralympiques, démontrait que le respect des différences et le vivre ensemble étaient possibles ! Une année 2024 marquée par une **hausse des impôts fonciers** à Mainvilliers ! Comme vous avez pu le remarquer sur votre avis de taxe foncière reçue récemment, l'augmentation sur Mainvilliers est plus que sensible ! Pour mémoire, deux facteurs rentrent en compte dans les calculs pour la modifier :

- L'inflation, qui est de 3,9 % cette année

- Le taux voté par la commune

Malgré des promesses électorales vite oubliées, l'augmentation votée par la majorité actuelle s'élève à 5 %, tandis que la majorité des communes ont voté pour un statu quo. Une promesse électoraliste non tenue ! Vos élus de la liste « ensemble, passons à l'action » ont voté **contre** cette augmentation.

Pour 2025, nous vous souhaitons une très Bonne Année !

- Avec un quotidien rempli de petits bonheurs, d'échanges et de rencontres, de respect, de solidarité, ..., le tout en bonne santé !
- Avec une évolution des comportements qui permette l'acceptation et le respect des différences, le mieux vivre ensemble et entrainerait la fin de nombreux conflits !
- Avec des actions citoyennes favorisant le bien-être de notre planète et de ses habitants !

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action », Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Pascale COUTURIER, Catherine JURE

Meilleurs vœux 2025

Projection de la future forêt urbaine avenue de la Résistance



**Michèle BONTHOUX, Maire, conseillère régionale,
et l'équipe municipale
vous adressent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2025
et vous convient à la
cérémonie des vœux le mardi 7 janvier 2025
à 19h à la salle des fêtes.**